



Bruxelles, le 22 juin 2011

Réponse de l'industrie du PVC à l'article paru dans la presse belge du 20 juin 2011, concernant l'état de santé d'un travailleur qui aurait été exposé à des émanations lors de la mise en place de plafonds tendus en PVC.

L'industrie regrette l'état de santé du plaignant Mr Boils mais s'étonne néanmoins que le PVC et son monomère le chlorure de vinyle soient rendus responsables de cet état.

A notre connaissance, aucun cas similaire n'a été enregistré jusqu'à présent, alors que des plafonds tendus en PVC sont installés depuis plusieurs dizaines d'années dans le monde entier.

Au sein des unités de production des feuilles de PVC où le personnel est potentiellement exposé en permanence, celles-ci sont chauffées à des températures de l'ordre de 180°C. Aucune mesure particulière de protection n'est prise en matière d'équipement respiratoire, parce que la teneur en chlorure de vinyle de la résine PVC utilisée pour fabriquer les feuilles est strictement contrôlée et limitée à des traces qui ne présentent aucun risque pour la santé.

Les risques d'éventuelles émanations lors de la pose de plafonds tendus sont encore plus faibles, car la température de pose est de 40 à 50 °C.

Différents métaux utilisés comme additifs sont également mis en cause. Déjà en 2000 ces additifs n'étaient plus utilisés en tant que stabilisants pour les feuilles des plafonds tendus en PVC. De plus, ils n'ont jamais eu d'effets assimilables à ceux mentionnés dans l'article.

Le mercure et l'arsenic n'ont jamais été utilisés comme stabilisants. Les formulations actuelles sont essentiellement stabilisées avec des dérivés du baryum et du zinc.

L'industrie du PVC va contacter les autorités concernées pour clarifier la situation.

Pour plus d'information, veuillez contacter Xavier van Kesteren, porte-parole de l'industrie du PVC en Belgique : PVC INFO Belgique, tél.0475 55 34 72.

Voor meer informatie mag u zich richten tot Xavier van Kesteren, van de vzw PVC INFO België, op 0475 55 3472

contact@.pvcinfo.be

*tel : 0032 475 55 34 72
Jos Coveliersstraat, 56 – 2540 Hove*

www.pvcinfo.be